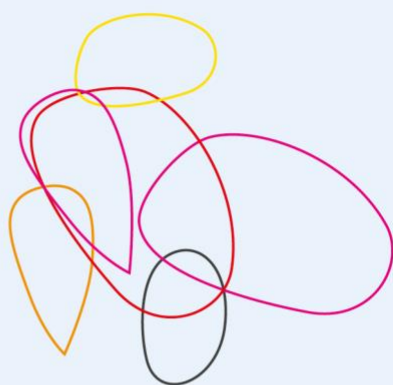




RAPPORT D'ACTIVITE 2024



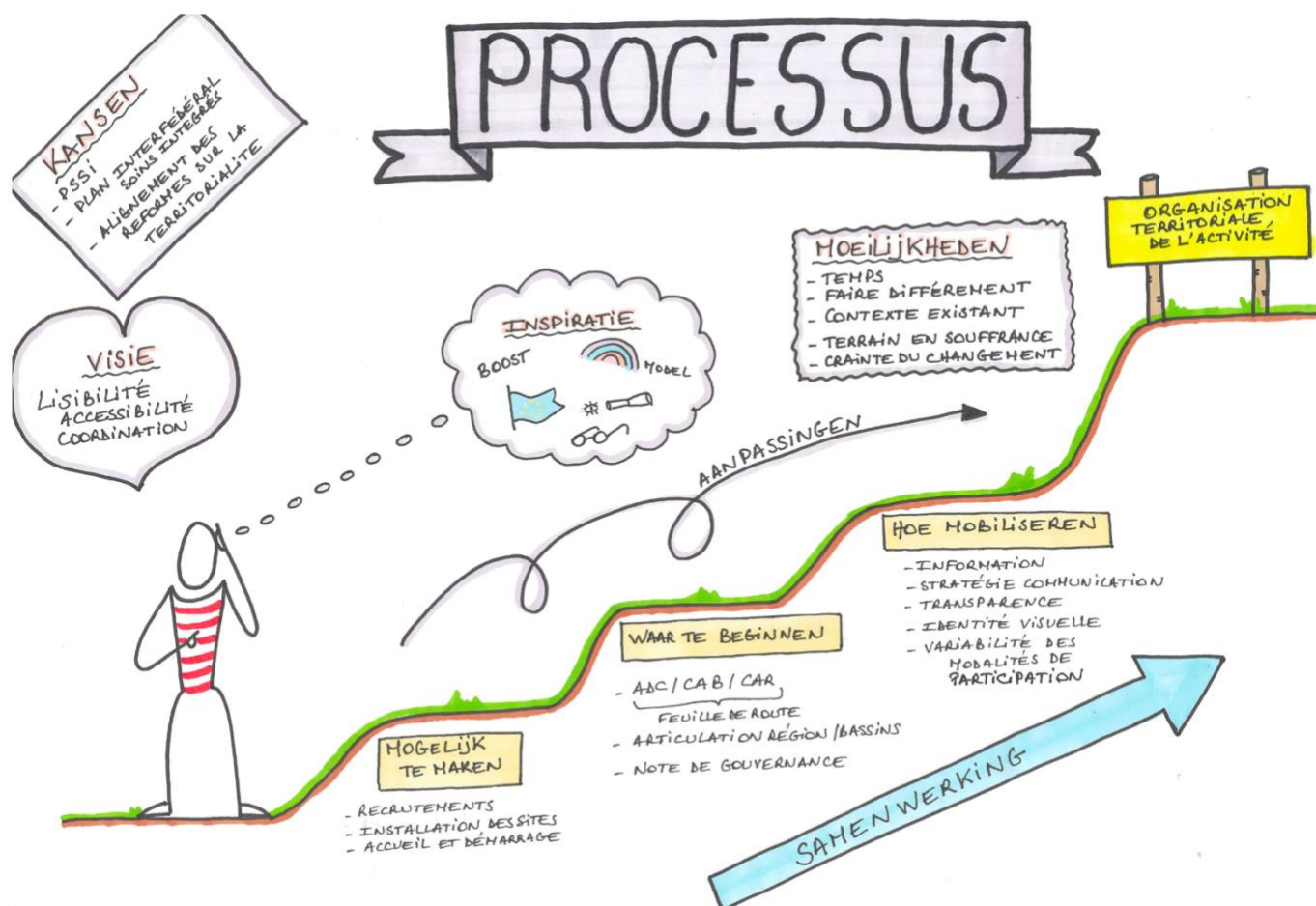


Brusano est une asbl de droit privé qui est agréée pour la réalisation de 3 missions :

1. **Coordination des bassins d'aide et de soins** (Cadre : Arrêté de subside facultatif 2024 et Agrément et Contrat de gestion à partir de 2025)
2. **Appui & coordination de l'ambulatoire** (Cadre : Agrément et Contrat de gestion)
3. **Plateforme de soins palliatifs** (Cadre : Agrément et Contrat de gestion)

1. STRATEGIE PILOTER L'ACTIVITÉ EN S'ADAPTANT AU CONTEXTE	3
2. GOUVERNANCE	6
Une nouvelle organisation en interne	6
Une gouvernance participative renforcée	9
3. L'ÉQUIPE	11
4. ACTIVITÉ AUTOUR DES 3 OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'ASSOCIATION : DES RÉALISATIONS SIGNIFICATIVES EN 2024	14
Lisibilité du système	15
Coordination et multidisciplinarité	18
Accessibilité & vulnérabilités	22
Le métier de chargé-e de prévention et promotion de la santé	25
L'appui scientifique : une fonction en support aux équipes opérationnelles	26
5. GESTION FINANCIÈRE	27
Financement	27
Contrôle financier	27
Utilisation des subsides	27
6. ENJEUX POINTS D'ATTENTION	28
7. ANNEXES	33
ANNEXE 1 : Bilan du plan d'action 2024 – bassins	33
ANNEXE 2 : Bilan du plan d'action 2024 – activités régionales	38
ANNEXE 3 : Bilan du plan d'action 2024 – plateforme de soins palliatifs	46

1. STRATEGIE | Piloter l'activité en s'adaptant au contexte



La vision de l'asbl et les valeurs portées par son équipe sont les fondements de l'orientation donnée à l'activité. Les plans d'actions sont guidés par les objectifs stratégiques, les principes d'action et la gouvernance participative.

Plus que jamais, 2024 a demandé à Brusano de s'adapter à un nouveau contexte. Brusano s'est vu confier, en plus de ses missions précédentes, la coordination des bassins d'aide et de soins.

Conscients que ce qui est en construction relève d'un changement de grande ampleur qui mettra plusieurs années à se mettre en place et que de nombreuses évolutions dans le système sont encore nécessaires pour y parvenir, l'organe d'administration et l'équipe se sont engagés avec conviction dans ce grand chantier collectif.

L'organisation territoriale n'était pas quelque chose de nouveau pour l'asbl. C'est l'hypothèse de travail qui est retenue par Brusano depuis 2020 comme une alternative permettant d'organiser un système qui ait la capacité de mieux répondre aux besoins évolutifs de la population.

Le Plan Social-Santé Intégré (PSSI), et en particulier la mise en place du niveau méso (les bassins d'aide et de soins), était pour Brusano une occasion de développer à une plus grande échelle le travail mené depuis de nombreuses années et de capitaliser les apprentissages accumulés.

Si l'orientation de travail n'était pas neuve, les modalités souhaitées par le politique, elles, étaient nouvelles à plusieurs égards et ont demandé à l'asbl de faire de nombreuses modifications en interne alors qu'elle retrouvait à peine un équilibre après une première fusion opérée entre 4 asbl précédemment (2018).

Ce changement interne important a dû se mener de front avec un changement important qui s'amorçait pour les professionnel·les social-santé de terrain. Réorganiser l'offre social-santé bruxelloise sur une base territoriale afin de définir des zones de « **responsabilité populationnelle** » constitue un véritable changement de perspective de l'organisation du système.

Dans ce moment de transition, il a fallu continuellement se mettre à l'écoute du terrain pour comprendre ce qui s'y vit et informer les professionnel·les de ce qui allait progressivement se mettre en place sur les différents territoires. Travailler le changement avec un terrain en souffrance est difficile (complexification des situations des bénéficiaires, contexte de pénurie de certains métiers, de saturation de services, d'incertitude budgétaire, de projets précaires, etc.).

Un des enjeux dans ce contexte particulier est d'arriver à mobiliser les professionnel·les pour mettre en œuvre la responsabilité populationnelle. Réussir à aboutir à une compréhension commune de ce que cela veut dire en pratique et comment on le met en œuvre a demandé un travail conséquent, qui doit être poursuivi.

Les professionnel·les du social-santé peuvent éprouver un sentiment de découragement, voire de révolte face à l'ampleur du chantier à venir et au manque de moyens dont ils et elles disposent pour le réaliser. Ce sentiment nous semble tout à fait légitime.

Une grande partie des acteur·rices s'accorde néanmoins sur le fait que nul·le ne détient toutes les ressources, tous les savoirs et la légitimité permettant d'apporter une réponse à l'ensemble et la diversité des situations et qu'il est indispensable de développer des cadres communs de collaboration et de soutenir la coordination en sortant des logiques verticales (par pathologie, par public cible, par secteur...) et en soutenant des approches plus collectives et préventives.

Par ailleurs, de nombreux acteur·rices s'accordent sur le fait qu'il n'est pas acceptable que tant de personnes n'aient toujours pas accès à l'aide et aux soins dont elles ont besoin et qu'il est urgent de **lutter contre le non-recours**. Nous sommes ici au cœur de la responsabilité populationnelle.

A côté de la mise en place des équipes et du travail sur la vision, il nous a été demandé de mettre rapidement en place une **structure de gouvernance**.

L'objectif de cette organisation est de mettre autour de la table une grande diversité d'acteurs associatifs, publics, des prestataires qui, toutes et tous ensemble, doivent définir et mettre en œuvre des actions prioritaires sur les 5 territoires des bassins et à la région, grâce à la connaissance qui s'affine sur les besoins de la population et sur l'offre présente à chaque échelle.

Il s'agit ici aussi de quelque chose de nouveau : mettre en place **un pilotage opérationnel collectif** sur base de données quantitatives et qualitatives qui proviennent d'une part, des bases de données et, d'autre part, du savoir professionnel et expérientiel de l'ensemble de celles et ceux qui s'engagent dans les conseils de l'action des bassins et de la région.

Nous ressentons que, derrière cette apparente complexité, l'approche territoriale devrait faciliter la mise en place d'une structure de solidarité rendant notre système plus robuste et inclusif. Un des objectifs importants est de réussir à mettre en œuvre des politiques de manière contextualisée, qui tiennent compte des inégalités sociales d'accès à l'aide et aux soins et prennent plus en considération les déterminants sociaux de la santé.

2. GOUVERNANCE

Une nouvelle organisation en interne

Organes de gestion

En tant qu'asbl de droit privé, Brusano a des organes de gestion (assemblée générale et organe d'administration) qui :

- assurent la défense de l'intérêt social de l'organisation dans le respect des travailleur·euses de l'association et,
- répondent aux conditions d'agrément des missions qui lui sont confiées par les autorités publiques.

Suite à l'accueil de la nouvelle mission de coordination des bassins d'aide et de soins, Brusano a dû renouveler la composition de son AG et de l'OA.

L'**Assemblée Générale** réunit 14 membres effectifs (au 31.12.2024) et les commissaires du gouvernement. Conformément au Contrat de gestion (2025-2029), les membres sont rattachés à l'un des 5 groupes suivants :

- Représentant·es du secteur associatif actif dans le domaine du social et de la santé
- Représentant·es du secteur des professions libérales et indépendants actives dans le secteur du social et de la santé
- Représentant·es des mutualités et représentant·es des usager·ères
- Représentant·es des CPAS et des communes (RBC)
- Autre : représentant·es des hôpitaux et membres apportant des compétences à la bonne gestion de l'asbl

Les membres exercent leurs mandats gratuitement. Le personnel est invité à participer aux assemblées générales (sans voix délibérative).

L'**Organe d'Administration** est composé de 11 administrateur·rices (au 31.12.2024), qui exercent leurs mandats gratuitement et doivent également être rattaché à un groupe de représentant·es (Cf. AG).

L'asbl a pu compter sur la poursuite de l'engagement d'ancien·nes administrateur·ices tout en accueillant de nouveaux membres. Seuls les mandats du groupe « autorités publiques locales » sont restés vacants en 2024, avec la perspective de procéder à leur nomination dès 2025 (notamment suite aux élections communales).



Liste des membres et administrateur·rices

Nom	Prénom	Groupe de référence	Organe d'administration	Assemblée générale
d'Otreppe	Pascaline	Représentant·es du secteur associatif actif dans le domaine du social et de la santé	x	x
Dermine	Annick	Représentant·es du secteur associatif actif dans le domaine du social et de la santé	x	x
Epicum	Laurent	Représentant·es du secteur des professions libérales et indépendants actifs dans le secteur du social et de la santé	x	x
Herzeel	Ann	Représentant·es du secteur des professions libérales et indépendants actifs dans le secteur du social et de la santé	x	x
Kesteloot	Julie	Représentant·es du secteur associatif actif dans le domaine du social et de la santé	x	x
Mertens	Kelly	Représentant·es des hôpitaux	x	x
Morelle	Véronique	Représentant·es du secteur des professions libérales et indépendants actifs dans le secteur du social et de la santé		x
Perl	François	Représentant·es des mutualités et représentant·es des usager·ères	x	x
Prade	Amandine	Représentant·es des mutualités et représentant·es des usager·ères	x	x
Scheid	Xavier	Autres, membre apportant des compétences à la bonne gestion de l'asbl	x	x
Seddouk	Sofia	Représentant·es des mutualités et représentant·es des usager·ères		x
Theben	Béatrice	Représentant·es du secteur des professions libérales et indépendants actifs dans le secteur du social et de la santé	x	x
Van Vooren	Jean-Paul	Autres, membre apportant des compétences à la bonne gestion de l'asbl	x	x
Willaert	Alain	Représentant·es du secteur associatif actif dans le domaine du social et de la santé		x

En outre, Brusano réunit **2 comités** en interne : Financier et Ressources Humaines. Chacun d'eux réunit la direction (qui coordonne l'ensemble des travaux), 2 administrateur·rices et des membres de l'équipe (responsables d'équipes). Leurs principales missions consistent à travailler en amont des séances de l'Organe d'Administration afin d'apporter la matière nécessaire à l'information et la prise de décision des organes de gouvernance.

Mécanismes de coordination et de contrôle

En tant qu'association agréée et mandatée pour des missions financées par des moyens publics, des mécanismes de coordination et de contrôle avec le politique et les administrations sont prévus :

- Un **contrat de gestion** entre Brusano et Vivalis, approuvé par le gouvernement, fixe les règles et les conditions dans le cadre desquelles Brusano exerce les missions qui lui sont confiées et règle les obligations réciproques entre les parties.
- Les **commissaires du gouvernement** : mandatés par les cabinets ministériels bruxellois en charge du social et de la santé, ils sont invités permanents aux réunions de l'Assemblée Générale et de l'Organe d'Administration, avec une mission de contrôle :
 - de la situation financière
 - de la bonne gouvernance de l'association
 - de la bonne exécution des missions confiées à l'association par la COCOM
 Ils réalisent également un rapport annuel destiné au Collège réuni de la COCOM. Les commissaires ainsi désignés sont David HERCOT (représentant du Ministre Alain Maron) et Lieven ZWAENEPOEL (représentant de la Ministre Elke van den Brandt).
- Le **comité d'accompagnement** réunit, minimum 2 fois par an, Brusano et les autorités politiques et administratives de tutelle, soit 2 représentant·es du collège réuni, 2 représentant·es de l'Administration, 2 commissaires du gouvernement, 2 représentant·es de Brusano (voix consultative). Son rôle est de s'assurer de l'exécution des arrêtés de subside et du contrat de gestion.
- Les **rapports d'activité et financier** annuels doivent permettre le suivi du contrat de gestion.

Une gouvernance participative renforcée

Outre les organes de gestion, Brusano développe une gouvernance assurant la participation effective de son public cible à la définition, la réalisation et l'évaluation de ses actions. [Voir Note de gouvernance \(mise à jour janvier 2025\)](#)

A partir de 2024, la gouvernance participative en place depuis plus d'un an (début des Ateliers du changement en octobre 2022) a progressivement été affinée pour pouvoir répondre à la nouvelle mission de coordination des bassins, ajuster les missions régionales et permettre aux acteur·rices du social-santé d'y trouver leur place.

Désormais, l'organisation permet la mise en œuvre de plans d'action sur 6 territoires d'activités (5 bassins et le niveau régional, en ce compris la mission de plateforme de soins palliatifs). Ceux-ci sont suivis par une grande diversité d'acteur·rices à l'occasion des **Ateliers du changement**. Une partie de ces acteur·rices se préparent à définir des priorités d'action tenant compte des spécificités de leur territoire (en termes d'offre présente et des besoins de la population) en s'engageant au sein du Conseil de l'Action.

Le **Conseil de l'Action** est un espace qui vise à assurer la participation effective des différent·es intervenant·es social-santé du territoire concerné (5 bassins et 1 région) à la définition, la réalisation et l'évaluation des actions. Chaque conseil se réunit 3 fois par an et ses membres s'engagent pour un cycle d'une année civile.

Les conseils de l'action des 5 bassins se sont progressivement mis en place à partir de l'automne 2024 et seront effectifs dès le début de l'année 2025. Leur fonctionnement est repris dans une charte qui en précise les modalités de participation, la composition et les objectifs.

Le conseil de l'action régionale quant à lui a été mené dans la continuité du forum des membres et est actuellement un espace ouvert aux acteur·rices ayant une activité régionale. Il leur permet de suivre de manière transversale l'actualité des 5 bassins et la mise en œuvre du plan d'action régional. Ce conseil évoluera vers un organe de pilotage opérationnel du plan d'action régional de Brusano.

Une attention particulière est portée à la cohérence et la complémentarité de l'action des territoires et à l'intégration des réformes en cours aux différents niveaux de pouvoir.

Le **GT (groupe de travail) Données**, qui s'est réuni pour la première fois en novembre 2024, est composé d'observatoires et centres de recherche ou d'appui. Il a pour objectif de mettre à disposition des conseils des données à visée opérationnelle qui puissent guider les activités développées au niveau régional et dans les 5 bassins.

Quant au **GT (groupe de travail) Méthodes et Participation**, qui a également démarré à l'automne 2024, il vise à proposer des méthodes d'intervention afin de favoriser la participation citoyenne dans les espaces de pilotage opérationnel et l'atteinte de certains publics qui restent éloignés du système, notamment via le renforcement de l'action communautaire.

En outre, des **concertations thématiques** rassemblent des acteur·rices de terrain avec comme objectifs d'assurer une fonction de veille des besoins, de suivre les actualités, d'identifier les ajustements en termes d'offre et de collaborations afin de proposer des actions prioritaires. C'est par le biais de ces concertations que le terrain est partie prenante des orientations que le Conseil de l'action du bassin sera amené à définir pour la poursuite du plan d'action. Les constats, pistes et orientations discutés au sein de ces concertations font l'objet d'une synthèse structurée de manière à permettre une transmission claire des informations d'un espace à l'autre.

Les concertations thématiques figurent au plan d'action de chaque bassin. Les trois thématiques qui font l'objet des concertations sont la santé mentale, la prévention et la promotion de la santé et la liaison hôpital-ambulatoire. Voir le chapitre 4 pour plus de détail sur ces concertations.

3. L'ÉQUIPE

30 nouvelles collaborations

En démarrant l'année 2024 avec la mise en place de la coordination des bassins, l'équipe a plus que doublé de taille du jour au lendemain, avec un objectif à court terme de tripler (passer de 20 à 60 ETP). Plus que le changement de taille, c'est l'intégration soudaine d'un nombre important de personnes et les changements de structure des équipes qui ont caractérisé cette année de transition.

De 23 en janvier, l'équipe est passée à 53 personnes au 31 décembre 2024. Ces engagements impliquent une procédure de recrutement, de contractualisation, d'accueil et de suivi des nouveaux·elles collaborateur·rices.

L'équipe Appui & Innovations est composée de :

- 5 équipes de soutien aux bassins (25 pers. au 31/12/2024)
- 1 équipe qui se consacre aux activités régionales (5 pers. au 31/12/2024)
- 1 équipe qui se consacre aux missions de la plateforme de soins palliatifs (5 pers. au 31/12/2024)

L'équipe Recherche & Communication (7 pers. au 31/12/2024)

L'équipe Ressources & Gestion (6 pers. au 31/12/2024)

Continuer à fournir un support de qualité en matière d'infrastructures, de cadre, de RH, de finances, de communication, de suivi administratif, d'appui scientifique, etc. dans ce contexte a nécessité également le développement des 2 équipes support. Cette activité évolue et prend de l'ampleur, en toute logique, suivant la mise en œuvre des plans d'actions.

La mise en place progressive de la nouvelle organisation, et notamment le **management intermédiaire** à l'automne 2024, a permis d'assurer un accompagnement des équipes avec plus de proximité. Ce niveau intermédiaire, sous la forme d'une fonction de coordination au sein de chaque équipe opérationnelle (bassins, région et plateforme de soins palliatifs) a été mis en place suite à une période de concertation avec le personnel afin d'identifier ses attentes. Sa mise en place a permis d'établir une architecture organisationnelle cohérente avec les diverses missions de l'asbl et les principes d'action de Brusano.



Et le bien-être dans tout ça ?

L'incertitude quant à l'avenir, la charge de travail accrue, les repères bouleversés ont eu un impact conséquent sur le bien-être des collaborateur·rices et sur la dynamique de travail. Malgré l'attention portée à une communication transparente, à la transmission du sens de l'évolution, à du soutien émotionnel, etc. les changements ont entraîné des inquiétudes et de l'épuisement au sein de l'équipe.

Le turn-over de personnel en 2024 a été plus conséquent que ce que l'asbl a connu précédemment. Cela a eu pour conséquence d'augmenter encore l'anxiété de certains collaborateur·rices avec un enjeu d'assurer la continuité des activités et la transmission des contenus au fil des nombreux recrutements.

Expliquer les raisons du changement, en mettant en avant des valeurs fortes et les objectifs poursuivis, a permis à l'équipe de se retrouver autour d'une vision commune. La vie de l'équipe est rythmée par plusieurs rendez-vous internes et récurrents : les réunions par mission, les réunions inter équipes, le travail collectif autour de concepts communs, ...

Dans cet environnement de travail dynamique et sans cesse en mouvement, l'adaptabilité, la solidarité et la collaboration dont a fait preuve l'équipe ont permis de surmonter les obstacles et de retrouver progressivement une stabilité. La variété des compétences de l'équipe est aussi un facteur de richesse favorisant l'innovation.

Un cadre de travail qui s'adapte

La structure de l'équipe (7 équipes opérationnelles : 5 bassins, 1 région et 1 soins palliatifs), répartie sur 6 territoires, a requis de multiplier les locaux. Après une courte période d'à peine 3 mois au sein de la maison Brusano (rue Breydel), les équipes des bassins ont toutes, progressivement, migré vers de nouveaux locaux. Ceux-ci sont situés dans des lieux stratégiques, au cœur de leur terrain d'action, facilement accessibles et ouverts à l'ensemble de l'équipe. Les locaux sont mis à disposition de toutes et tous et la mobilité est encouragée sur les différents sites.

Tout au long de l'année 2024, un travail important a été mené par l'équipe Ressources et Gestion pour aménager et équiper ces locaux afin qu'ils répondent pleinement aux besoins des équipes opérationnelles. L'objectif était de créer un environnement de travail fonctionnel, agréable et adapté à nos pratiques professionnelles.

Chaque espace a été pensé pour remplir un rôle spécifique : un espace de travail optimisé pour la concentration individuelle, un espace dédié aux réunions favorisant les échanges collectifs, ainsi qu'une configuration permettant d'accueillir facilement d'autres collègues en fonction des besoins. Cette organisation vise à encourager à la fois la collaboration et la flexibilité.



Chaque site investi présente des particularités propres. Il a donc été nécessaire d'explicitier ces modalités, de les structurer et de les diffuser de manière claire à l'ensemble de l'équipe. Ce travail d'organisation permet à chacun de s'approprier les lieux et de les utiliser de manière efficace et harmonieuse.

Par ailleurs, un investissement conséquent a dû être réalisé dans les outils individuels de travail. Chaque membre de l'équipe a été équipé d'outils performants (ordinateurs portables, téléphones mobiles, accessoires...) afin de garantir de bonnes conditions de travail, sur site comme en mobilité.

Une identité commune et une autre ... par territoire/mission

Les équipes des bassins ont ceci de particulier qu'elles partaient de zéro, ou presque : un local (pour les plus chanceuses) et un plan d'action. Dès lors, l'équipe Recherche et Communication a déployé tout un arsenal de compétences dans la création et l'appropriation d'une identité par bassin. A partir d'une base commune, devant permettre à tout·e professionnel·le de s'y retrouver dans cette nouvelle configuration de l'organisation social-santé, chaque bassin développe progressivement ses spécificités. Dès le mois de février, 5 nouveaux sites, logos, identités graphiques ont été développés, suivis de près par des sites dédiés aux portes ouvertes, des visuels pour des activités spécifiques, etc. Bref, tout un catalogue « clé en main » pour faciliter le travail des équipes et communiquer autour de leurs réalisations.



4. ACTIVITÉ | Autour des 3 objectifs stratégiques de l'association : des réalisations significatives en 2024

Les Conseils n'étant pas encore en place en 2023, Brusano s'est essentiellement appuyé sur les Ateliers du Changement afin de déterminer les premières orientations de travail concret et actions prioritaires pour **les feuilles de route 2024** (bassins et région). S'il existe une feuille de route commune aux bassins, chaque bassin – par le biais d'un processus de pilotage participatif – déploie des actions tenant compte du contexte en termes de besoins et d'offre. Dès lors, les plans d'action pour 2024 reprenaient les actions ayant montré une plus-value, les actions ayant été plébiscitées par les acteur·rices de terrain lors des moments de concertation ou encore les actions demandées par les autorités ou pressenties dans le cadre des accords en cours.

Certaines actions ont été mises en réflexion pour qu'un changement de niveau territorial soit effectué en 2025. C'est le cas par exemple du helpdesk, un dispositif historiquement ancré au niveau régional. Les lignes téléphoniques des 5 bassins, ouvertes dès le démarrage des bassins début 2024, deviennent progressivement des helpdesk venant en soutien des professionnel·les actif·ves sur le territoire dans le cas de situations complexes. Ce changement de niveau (régional vers les bassins) s'explique notamment par le besoin des acteur·rices de trouver des réponses locales et de proximité aux situations qu'ils accompagnent. Le développement par les équipes des bassins d'une connaissance fine de l'offre social-santé sur leur territoire devrait y contribuer.

Quant aux communautés de pratiques, elles se déploieront dans les 5 bassins en 2025, afin que ces moments d'échange de pratique et de recherche de pistes de solution contribuent également à renforcer l'interconnaissance des acteur·ices à une échelle plus locale.

Le bilan complet des actions menées en 2024, par territoire (5 bassins + 1 région + 1 plateforme de soins palliatifs) et assorti d'indicateurs chiffrés, figure en [annexe](#) du présent rapport. Une sélection d'actions significatives, en termes de processus ou de résultat, est présentée ci-dessous. Dans la manière de mettre en œuvre les plans d'action, les équipes de Brusano veillent à travailler chaque activité en lien et en complémentarité avec les autres.



Lisibilité du système

Les citoyen·nes et professionnel·les bruxellois·es trouvent facilement les informations concernant des services et offres dont ils et elles ont besoin, au moment où ils et elles en ont besoin.

PORTES OUVERTES



L'objectif des semaines portes ouvertes, organisées au niveau des bassins, est de soutenir l'interconnaissance entre intervenant·es de terrain afin de renforcer les opportunités de collaboration pour l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires. Les professionnel·les du bassin sont invité·es à ouvrir leurs portes (1 semaine par an, par bassin) et à visiter les structures social-santé (5 semaines par an).



En 2024, des semaines portes ouvertes ont eu lieu dans 2 bassins d'aide et de soins : les bassins Sud (en novembre) et Sud-Est (en décembre).

Chaque bassin dispose d'un site Internet spécialement conçu pour ces événements ; ils permettent de gérer les inscriptions pour les structures accueillantes et les visiteur·euses.

Melting Papot', les portes ouvertes du Bassin Sud :

<https://portesouvertes.bassin-sud.brussels>

Le GRAND BAIN, les portes ouvertes du Bassin Sud-Est :

<https://portesouvertes.bassin-sud-est.brussels>

Pour ces premières éditions, ce sont 105 structures qui ont ouvert leurs portes et 261 visiteur·euses qui ont été les rencontrer, pour un total de 442 visites

Merci à Rézone, pour son outil et le concept dont nous nous sommes plus que largement inspirés, tant les semaines de Rézone ont été des succès depuis 2019.



Dès 2025, chaque bassin organisera une semaine portes ouvertes par an. Ces semaines s'organiseront tout au long de l'année :

1. Du 12 au 16 mai, [Backstage](#), les portes ouvertes du Bassin Nord-Est
2. Du 19 au 23 mai, [Patch'Work](#), les portes ouvertes du Bassin Centre-Ouest
3. Du 3 au 7 novembre, [LE GRAND BAIN](#), les portes ouvertes du Bassin Sud-Est
4. Du 17 au 21 novembre, [Melting Papot'](#), les portes ouvertes du Bassin Sud
5. Du 1^{er} au 5 décembre, [Babbel No·o·rd](#), les portes ouvertes du Bassin Nord



BRUS'INFO



Organisation de séances d'information réalisées en partenariat avec les praticien·nes, les structures du réseau social/santé ou les organisations académiques. Les séances peuvent porter sur les services de Brusano, ses innovations, ses thématiques d'expertise ou sur des analyses et études menées par l'équipe d'Appui scientifique, en lien avec les actions développées par l'association. Ces séances d'information concourent également à la mission de plateforme de soins palliatifs, en diffusant la culture palliative. Ces séances d'information sont organisées à la demande des acteur·rices et des structures et font partie des plans d'actions des bassins, de la région et de la plateforme de soins palliatifs.



En 2024 :

80 séances ont été réalisées, toutes thématiques confondues, au sein de structures et dans des équipes (services, fédérations, asbl, etc.), lors de journées d'étude et de colloques, ou encore dans le cadre de rencontres locales inter-acteurs.

Parmi celles-ci, 15 séances ont porté sur des thématiques liées à la **fin de vie** (soins palliatifs, euthanasie, deuil, droits du patient ...). Ce sont majoritairement des maisons de repos et maisons de repos et de soins qui ont sollicité Brusano pour une séance d'information.



Outre la visibilité des activités menées par Brusano, ces séances d'information sont des espaces d'échange privilégiés pour recueillir les besoins du terrain et la manière dont les acteur·rices perçoivent nos activités et les évolutions du secteur social-santé. La diffusion de la culture palliative est un des piliers de la mission de plateforme de soins palliatifs. L'organisation des soins palliatifs à Bruxelles est souvent méconnue du terrain, tout comme les droits du patient, les déclarations anticipées ou encore la législation qui entoure l'euthanasie.

HELPDESK



Le Helpdesk est un dispositif d'orientation des professionnel·les vers les ressources disponibles, quand ils et elles font face à des difficultés dans l'accompagnement de bénéficiaires en situations complexes. Opérationnel 5j/7, de 9h à 17h, il couvre l'ensemble du territoire.



En 2024, ce dispositif a été adapté à la nouvelle organisation territoriale.

- Élaboration d'une guide du·de la répondant·e HD : démarche de capitalisation et de transmission de l'expertise de l'équipe vers les nouvelles équipes au sein des bassins.
- 1 ligne régionale (Helpdesk historique), vouée à progressivement disparaître en 2025 au profit des Helpdesk bassins
- 5 lignes bassins : dans une approche territoriale, dès janvier 2024, la ligne régionale s'est articulée avec les nouvelles lignes des 5 bassins.
- 652 demandes au HD, réparties comme suit :
 - Région : 547
 - Bassin Nord : 11
 - Bassin Nord-Est : 8
 - Bassin Sud : 30
 - Bassin Sud-Est : 14
 - Bassin Centre-Ouest : 10
 - Non notifié : 32

Remarque : les lignes téléphoniques des bassins ne seront identifiées explicitement comme « Helpdesk » qu'en mars 2025.



À travers les situations adressées au Helpdesk, ce sont les nœuds et difficultés rencontrées par la population bruxelloise et les professionnel·les du social-santé qui les accompagnent qui sont mises en avant. Le Helpdesk permet à l'équipe de Brusano de garder un contact direct avec le terrain, d'identifier des problèmes récurrents ou émergents, de constater les freins et les limites dans la manière dont l'offre s'organise.

Pour « la petite histoire du Helpdesk, d'hier à demain », c'est par ici :

<https://www.brusano.brussels/petite-histoire-du-helpdesk-dhier-a-demain/>

(...) La place centrale du helpdesk apparaît comme un formidable révélateur des pratiques et des difficultés du terrain, mettant ainsi en lumière de nombreux enjeux et devenant un vecteur de changement. (...) La qualité de l'orientation, la préservation et la mise en commun des expertises plus spécifiques au sein de l'équipe et la complémentarité avec l'offre existante reste essentiels. L'objectif n'est pas de résumer l'orientation à un seul service téléphonique à Bruxelles mais bien, au contraire, d'intégrer toutes les lignes existantes dans une forme de maillage et de renforcer ainsi la diversité des expertises. Ce dispositif, comme beaucoup d'autres, aura toujours pour but d'éclaircir l'offre afin de la rendre plus accessible et plus lisible aux professionnel·les, tout en accompagnant les changements nécessaires au paysage social-santé de demain (...).



Coordination et multidisciplinarité

Chaque personne présentant une situation de prise en charge chronique et /ou complexe bénéficie de soins et aides coordonnés, interdisciplinaires, et dont elle et ses aidants proches sont partenaires. La continuité des services et celle de l'information sont assurées.

CONCERTATIONS THÉMATIQUES : EX. DE LA SANTÉ MENTALE



La mise en œuvre de Concertations Thématiques Social-Santé figure aux plans d'actions des bassins d'aide et de soins. Cette initiative vise quatre objectifs complémentaires : suivre l'actualité de la thématique concernée, assurer une fonction de veille des besoins au sein des bassins, identifier les ajustements à opérer en termes d'offre et de collaborations et, *in fine*, proposer des actions à mettre en œuvre de manière prioritaire en vue d'apporter une réponse optimale aux besoins des bénéficiaires.

L'ensemble des acteur·rices du secteur social-santé actif·ves sur le territoire sont convié·es à participer, indépendamment de leur domaine d'intervention. Les thématiques traitées ont d'ailleurs été choisies pour leur caractère transversal permettant à chacun·e de s'exprimer selon sa perspective spécifique.



Les premières rencontres, centrées sur la santé mentale, ont démarré en 2024.

Les discussions ont fait émerger des points d'attention tantôt communs à l'ensemble des bassins, tantôt particuliers à l'un ou l'autre de ceux-ci, ce qui atteste de la pertinence d'une approche territorialisée.

L'élément revenu le plus souvent lors des échanges est la méconnaissance de l'offre disponible pour une prise en charge efficace et, conséquemment, la difficulté d'orienter au mieux le·la bénéficiaire. La demande d'un répertoire spécialisé s'est souvent faite entendre... jusqu'à ce qu'il s'avère que pareil outil était déjà disponible mais restait peu ou mal utilisé. Il apparaît ainsi que le problème se situe moins dans l'absence d'information que dans l'incapacité de l'utiliser efficacement en raison d'une difficulté à s'approprier les ressources existantes. Car savoir qu'un service existe ne suffit pas pour y référer ; il importe aussi et surtout d'en avoir une perception claire et complète. Ce qui fait souvent défaut, d'où la volonté de développer l'interconnaissance entre les services et les professionnel·les.



Un autre point régulièrement mis en exergue par les acteur·rices généralistes est leur manque de formation à la prise en charge des personnes souffrant de problème de santé mentale. Certain·es regrettent que ce qui existe ne réponde pas aux besoins qu'ils ou elles ressentent ; il leur importe en effet moins d'apprendre « *ce que c'est* » que « *comment faire face à...* ».

Là encore, les échanges permettent d'affiner la perspective et de recentrer l'enjeu. En rappelant notamment que cette prise en charge repose, dans un premier temps, sur les mêmes piliers que celle des autres publics : écoute, bienveillance, etc.

À côté de ces constats partagés, des enjeux plus particuliers émergent dans l'un ou l'autre bassin où ils seront discutés lors des prochaines rencontres. En voici quelques exemples non exhaustifs : la diversification de l'accueil (sans rendez-vous, dans des lieux informels...) ; l'accessibilité des soins adaptée aux différents publics (jeunes, personnes âgées, public allochtone etc.) et tenant compte de la stigmatisation qui entoure toujours cette maladie ; l'ouverture du secteur à des pratiques innovantes ; etc.



Nous vous invitons à consulter les pages propres à chaque Bassin (voir ci-dessous) pour prendre connaissance du contenu et des conclusions de l'ensemble concertations thématiques Santé mentale qui s'y sont déroulées. Les autres concertations thématiques (Prévention et promotion de santé et Liaison hôpital-ambulatoire) font également l'objet d'analyses selon cette même structure.

<https://www.bassin-centre-ouest.brussels/action/sante-mentale/>
<https://www.bassin-sud-est.brussels/action/sante-mentale/>
<https://www.bassin-sud.brussels/action/sante-mentale/>
<https://www.bassin-nord-est.brussels/action/sante-mentale/>
<https://www.bassin-nord.brussels/action/sante-mentale/>



FORUM DES PRATIQUES PROMETTEUSES : FONCTIONS CLINIQUES D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES PERSONNES EN SITUATION COMPLEXE



Il s'agit d'un espace de concertation qui propose à tous·tes les professionnel·les du social-santé intéressé·es par le développement de pratiques de collaboration interdisciplinaire et inter organisationnelle de définir ensemble les orientations stratégiques et opérationnelles à donner à certaines pratiques prometteuses. Cette concertation, organisée chaque année, est un moment qui permet de vérifier les hypothèses de travail de Brusano et de fixer des priorités dans une dynamique participative.



Le 17 janvier 2024, une centaine d'acteur·rices issu·es de tous les secteurs de la santé et du social, majoritairement de l'ambulatoire, du terrain, de structures d'appui et des pouvoirs publics, se sont réuni·es autour des questions suivantes : *Que signifie le case management ? Concrètement, quelles pratiques de terrain trouve-t-on derrière ces mots ? Comment soutenir l'accès à cette fonction ?*

4 partages d'expérience ont été proposés aux participant·es :

- Bru-Stars : le Case Management Clinique
- DUNE asbl : service de liaison et d'accompagnement social
- BRUSANO asbl : le réseau des case managers « des zones grises »
- Équipe mobile 107 - Précarité



Cette activité permet de mettre au cœur d'une réflexion des pratiques existantes qui mériteraient d'être déployées dans notre système pour répondre aux besoins de la population ou de certains publics cibles.

Ce Forum a donné lieu à une analyse des questions, convergences et enjeux communs : <https://www.brusano.brussels/pdf/fonctions-cliniques-daccompagnement-pour-les-personnes-en-situation-complexe/>

En 2025, la thématique abordée lors du Forum sera les lignes d'aide et d'orientation pour les professionnel·les du social-santé.



SOINS PALLIATIFS EN MRS-MRPA



Dans le cadre de sa mission de plateforme des soins palliatifs, Brusano organise des rencontres entre responsables de la culture palliative en MRS et MRPA.



Au cours de l'année 2024, cette activité a été réorganisée sur base territoriale. Jusqu'à présent organisées au niveau régional, ces rencontres le sont désormais par bassin, en invitant les responsables de chaque MRS-MRPA présente sur le territoire. Au-delà d'un espace de réflexion autour de l'accompagnement des personnes en fin de vie, ces GT sont également un lieu d'interconnaissance entre institutions présentes sur un même territoire.



Le changement de niveau territorial pour l'organisation de ces GT constitue un premier pas pour ancrer davantage les questions sur la fin de vie dans les activités des bassins et intégrer les missions assurées par Brusano.



Accessibilité & vulnérabilités

Les personnes qui vivent dans des situations de grande pauvreté, de vulnérabilités particulières liées à leurs conditions de vie ou comportements à risque, et particulièrement les personnes socialement discriminées, ont accès aux soins et aides dont elles ont besoin.

FOCUS, WEBINAIRES ET RÉPERTOIRES ASSOCIÉS



Ces brochures d'information permettent de faire connaître les aides et remboursements existants dans le système de santé pour que les professionnel·les puissent s'en saisir et les utiliser dans l'accompagnement des personnes. Elles s'accompagnent d'un répertoire spécifique ainsi que d'une séance annuelle par thème sous forme de webinaire.



En 2024, outre les révisions annuelles des dossiers existants, trois thématiques font l'objet soit d'un nouveau focus, soit d'une refonte totale de leur contenu. Il s'agit de l'offre de soutien et d'accompagnement en santé mentale, de l'accessibilité financière aux soins de santé et de l'offre de soutien et d'accompagnement au domicile. Ce qui porte le nombre de Focus, fin 2024, à 6.

Le Focus « **Santé mentale : offre de soutien et d'accompagnement en région bruxelloise** » s'adresse aux professionnel·les de la santé et du social bruxellois qui accompagnent des personnes ayant des troubles psychologiques ou des pathologies mentales. Ce Focus s'inspire largement de l'infographie produite par la Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale (en 2022) et il vient le compléter avec des informations plus détaillées.

Le Focus « **Accessibilité financière aux soins de santé** » se concentre uniquement sur des dispositifs favorisant l'accessibilité financière aux soins pour les personnes inscrites au Registre National. Il sera complété, en 2025, par un Focus spécifique sur l'accès aux soins des personnes avec un statut de séjour précaire et pouvant avoir recours à l'aide médicale urgente (AMU).



En 2024, 4 webinaires ont été organisés. Pour chacun, la présentation du Focus est suivie de questions/réponses avec la participation de professionnel·les qui ont une expertise dans la thématique.

- 26/01/2024 : Focus Live Soins palliatifs et fin de vie - 141 personnes inscrites
- 19/04/2024 : Système de prise en charge du diabète de type 2 - 158 personnes inscrites – avec la participation de Florence LEVEQUE et Benjamin SWINE.
- 20/09/2024 Ressources pour une vie à domicile - 158 personnes inscrites – avec la participation de Bruxelles Social.
- 06/12/2024 : Focus live Santé mentale : Soutien et accompagnement à Bruxelles - 188 personnes inscrites – avec la participation de Olivier de Gand (Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale), Guillaume Pijcke (Jeunes Aidants Proches asbl), Michel Joris (Psybru) et le Dr Charles-Antoine Sibille – Psychiatre – Chef du service psychiatrique du CHU Saint-Pierre (équipe mobile de crise de Saint-Pierre).

Chaque webinaire est disponible en replay [sur YouTube](#) et [sur le site de Brusano](#). Tous les focus et répertoires associés sont également disponibles [sur le site de Brusano](#).



Chaque Focus est construit selon une approche basée sur les personnes et leur situation. Lors de la mise à jour du Focus santé mentale par exemple, c'est l'approche *stepped care* qui a été mise en avant, en partant des ressources les plus généralistes et accessibles localement pour aller vers les ressources plus spécialisées. De plus, une refonte graphique de chaque Focus a été entamée afin de rendre ces brochures encore plus lisibles et faciles d'utilisation.



LES RDV DE LA PRÉVENTION SANTÉ



Au sein de chacun des 5 bassins, ces moments collectifs et récurrents organisés sous forme d'ateliers ont été initiés dans différents lieux du territoire. Ils sont construits en collaboration et partenariat avec des acteur·rices social-santé actif·ves localement. Ces rendez-vous visent à soutenir une dynamique communautaire permettant aux habitant·es d'un quartier de se rassembler régulièrement, dans un climat d'écoute et de respect, pour un moment de parole et d'échange autour de la santé au sens large. Les CPPS y sont garant·es du cadre auprès des bénéficiaires et proposent également une activité propre autour de la santé positive.

Une attention particulière est portée aux personnes éloignées des services social-santé. Les thèmes abordés sont choisis en fonction des sujets ayant émergés lors des précédentes rencontres ou de contacts avec la population ou encore si l'actualité en termes de prévention le nécessite.



A l'automne 2024, une phase pilote a été initiée afin de tester 1 à 2 lieux par bassin. Cette phase a permis de rédiger un guide méthodologique servant de base au déploiement des rdv sur 4 à 5 lieux par bassin en 2025.



Activité permettant aux CPPS d'être en contact direct avec les habitant·es, les rdv de la prévention santé sont également l'occasion de rencontrer les acteurs social-santé d'un quartier, de créer des liens et des collaborations autour de questions de prévention ou promotion santé, d'identifier les besoins et les manques en termes d'offre pour ensuite renforcer la présence de certains acteurs.



Le métier de chargé·e de prévention et promotion de la santé

L'appui aux acteur·rices du social et de la santé en vue de renforcer la prévention et la promotion de la santé constitue une des actions majeures des équipes de soutien aux bassins.

Ces équipes intègrent d'ailleurs des professionnel·les spécifiquement dévolu·es à cette mission, les CPPS (chargé·es de prévention et de promotion de la santé). Leur travail se décline autour de trois axes :

- Le premier est la connaissance des actions communautaires et de prévention/promotion de la santé existantes sur le territoire concerné, de même que des acteur·rices qui les portent. Le site web de chaque bassin propose ainsi chaque mois un article consacré à une thématique sanitaire définie (voir la liste des thématiques [ici](#)) dans lequel sont présentées à la fois des informations concrètes sur la thématique (statistiques, modalités de dépistages, remboursements par les mutuelles, outils de sensibilisation, adresses utiles...) et les initiatives qui y sont associées au niveau du bassin.
- Le deuxième axe travaillé est le renfort à l'action communautaire de prévention en santé dans les bassins. Il s'agit ici de favoriser l'adoption de pratiques bénéfiques pour la santé et d'améliorer l'accès au dépistage et à la vaccination, en particulier pour les personnes éloignées du système. Cet axe a pris la forme de « Rendez-vous de la prévention santé ». Ce dispositif est détaillé plus bas.
- Le dernier axe de travail réside dans l'appui apporté aux professionnel·les et aux projets œuvrant, via la mise en place de dispositifs spécifiques, à la réduction des risques ainsi qu'à l'accès à la vaccination et au dépistage pour des publics en situation de grande vulnérabilité.

Ce métier de chargé·e de prévention et de promotion de la santé au sein d'une équipe d'appui au bassin n'entend pas se substituer à celui des acteur·rices de l'ambulatoire déjà présent·es sur le terrain. Sa spécificité réside dans son **rôle de garant du cadre et de facilitateur en charge de créer du lien, favoriser et développer des synergies, conforter et renforcer les réseaux entre acteur·rices**. Lesquel·les continuent à cultiver leur proximité avec la population pour proposer des actions en phase avec les besoins de celle-ci et auxquelles les CPPS sont -ou non- amené·es à collaborer.



L'appui scientifique : une fonction en support aux équipes opérationnelles

Une petite équipe de 3 personnes – l'appui scientifique - a pour mission de venir en appui à l'activité des équipes opérationnelles (région et bassins) à différents niveaux :

- monitoring (bassins et région)
- soutien à la démarche d'évaluation apprenante
- veille scientifique

Concrètement, cela signifie qu'elle est amenée à travailler sur des thématiques (alimenter la connaissance par des synthèses, des revues de la littérature scientifique, de la mise à disposition de données ...), des activités spécifiques (documenter et analyser les processus), à faciliter la compréhension des concepts au sein de l'équipe (par la création d'un glossaire « vivant » - alimenté par les réflexions au sein de l'équipe et bien entendu la littérature scientifique), contribuer au groupe de travail données ...

L'articulation et la collaboration avec les acteurs producteurs de données sont essentielles dans la démarche de l'équipe. Là où il est attendu de l'Appui scientifique de participer à la production de connaissances à partir de données « froides », les équipes opérationnelles contribuent à leur manière par leur connaissance plus vivante des territoires des bassins.

En parallèle de ce travail de connaissance, l'Appui scientifique développe et accompagne méthodologiquement l'ensemble de la structure dans une démarche de co-évaluation apprenante de ses actions. Ce processus passionnant devra nous amener à évaluer (une sélection de) nos actions à l'aune des objectifs stratégiques de Brusano (contribuer à la lisibilité du système, soutenir la coordination et contribuer à diminuer les seuils d'accès). Affaire à suivre en 2025...

5. GESTION FINANCIÈRE

Financement

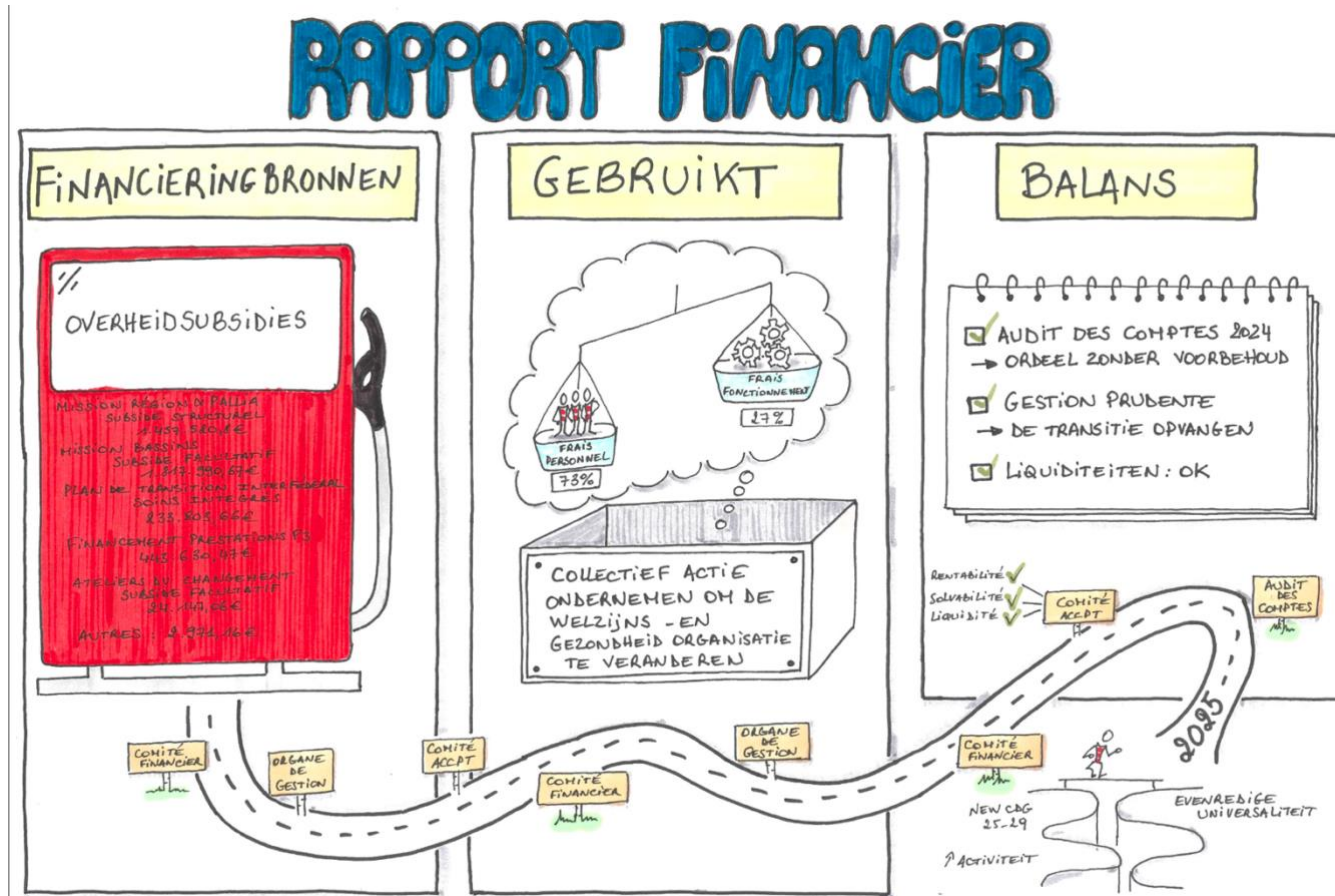
Le financement des missions de l'asbl se fait via des arrêtés de subsidiation ou des conventions avec le pouvoir subsidiant. Les subsides octroyés par la COCOM sont consultables sur <https://openbudgets.be.brussels/fr/home>

Contrôle financier

En conformité avec l'article 25.2 des statuts, un contrôle annuel des comptes est réalisé par un réviseur d'entreprise (SRL DGST & Partners). A l'issue de son contrôle, ce dernier a remis un avis sans réserve stipulant que les comptes annuels clos au 31 décembre 2024 reflètent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association.

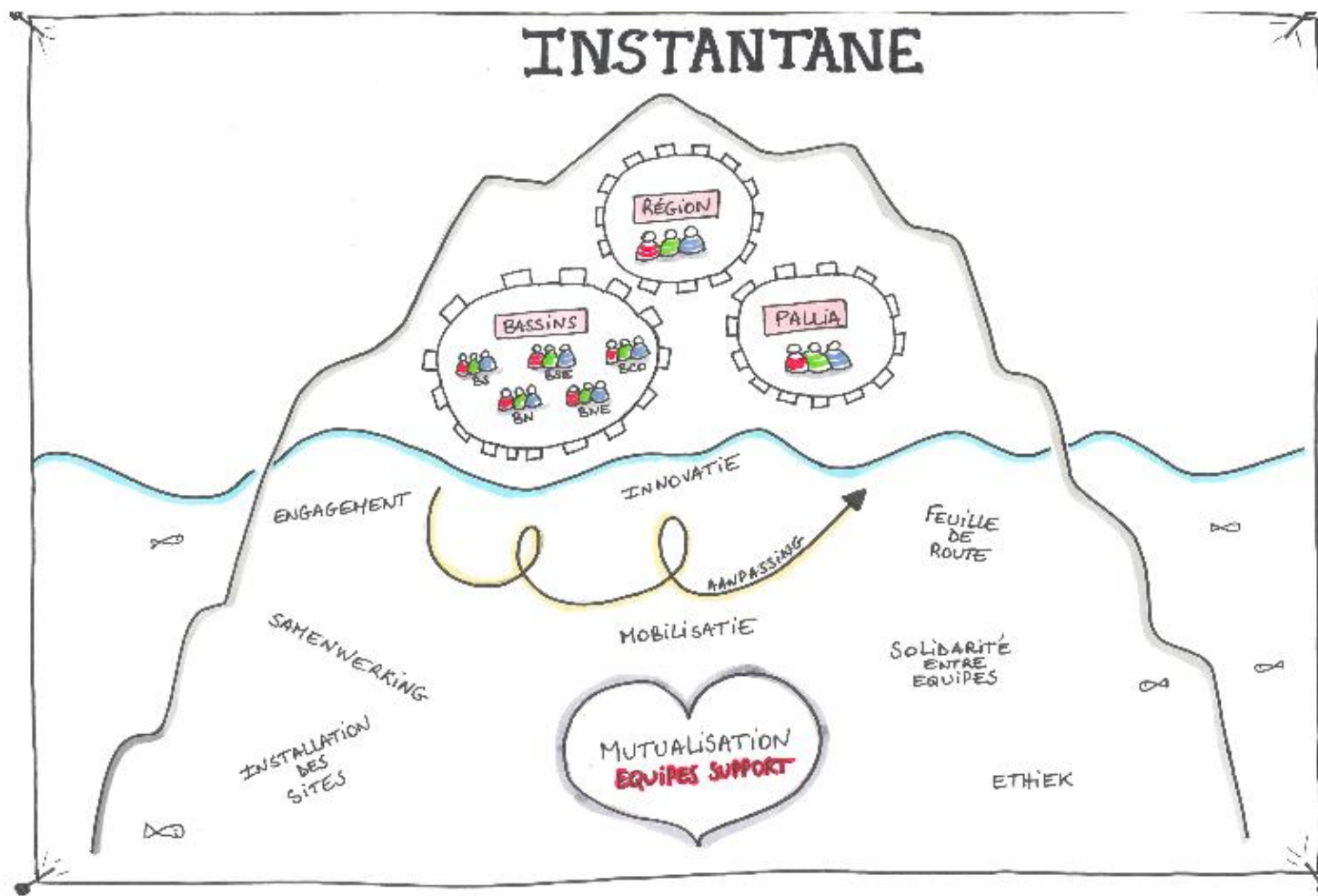
Utilisation des subsides

En 2024, Brusano a consacré 73% des dépenses en frais de personnel et 17% à des frais d'activité et de fonctionnement. Les 10% restant ont été versés à des prestataires de terrain : paiements de prestations (P3, Case management, Organismes de concertation) et indemnités pour la participation aux Communautés de pratiques.





6. ENJEUX | Points d'attention



L'ÉQUIPE : LE BIEN-ÊTRE ET LA COMPÉTENCE

Prendre soin du bien-être de l'équipe : ce sont les collaborateur·rices qui font la valeur de l'asbl. Or, l'année 2024 a été mouvementée à de nombreux égards. Leur engagement et leur dynamisme ont régulièrement pâti de l'insécurité qui se vit aujourd'hui dans tout le secteur social-santé. Travailler avec un terrain en souffrance, parfois réticent au changement, souvent peu disponible pour se repenser de manière plus intégrée, faire l'objet des craintes qui subsistent autour de la mise en place du PSSI, etc. sont des situations tout sauf anodines et qu'il convient d'accompagner pour garder une équipe motivée et maintenir le cap.



Soutenir le développement des compétences et renforcer le sentiment de légitimité

: les métiers présents chez Brusano sont nouveaux dans le sens où ils se trouvent au carrefour de nombreuses compétences, dont l'objectif est d'être facilitateur d'intégration. Il n'y a pas UNE bonne manière de soutenir l'intégration du système social-santé, qui serait basée sur un référentiel de compétences spécifique. Construire un tel projet demande un processus de construction basé sur une expérience qui s'acquiert progressivement. Il consiste à accompagner les équipes à trouver un chemin, basé sur des essais et erreurs, permettant d'atteindre les objectifs à long terme, tout en apportant du concret à court terme. Cela demande de la formation, des outils, etc. qui gagneraient à être encore développés. Cela demande également du temps qu'il est nécessaire de prendre en compte dans la charge de travail.

Organiser la transmission des connaissances : trop de connaissances sont actuellement implicites, orales et portées par un petit nombre de personnes présentes depuis longtemps au sein de l'association. Il sera nécessaire de renforcer notre capacité à capitaliser l'expérience acquise, documenter l'historique des choix et orientations données aux activités, améliorer l'accès à ces savoirs à l'ensemble de l'équipe. Cette transmission est essentielle pour assurer le développement des activités sans perdre l'expérience engrangée et sans devoir faire des retours en arrière trop fréquents. Pour ce faire, il sera notamment nécessaire de penser des outils et des processus permettant de systématiser la transmission sans que cela soit trop personne dépendante. Mieux organiser les transitions dans un environnement non stable et avec beaucoup de changements doit permettre de réduire l'impact des mouvements sur le personnel et sur l'activité de Brusano et d'investir moins d'énergie sur la transmission et plus sur le « prendre soin » de l'équipe.

Le management intermédiaire a permis d'avoir une attention rapprochée aux besoins et attentes des équipes et d'accompagner le personnel de manière plus proactive.

Les guidances méthodologiques doivent être encore renforcées afin d'une part, d'assurer la transversalité des approches sur l'ensemble du territoire, et d'autre part, de renforcer les synergies entre les équipes. Ces cadres méthodologiques communs visent à renforcer les capacités collectives notamment en croisant les pratiques des territoires d'action.



ACTIVITÉ : COORDINATION ET COMPLÉMENTARITÉ

Une attention particulière doit être portée à **la cohérence et à la complémentarité des actions développées sur les territoires en tenant compte de l'existant**. Il faut être attentif aux redondances et à ne pas induire une inégalité (ou inéquité) de service à la population. Renforcer la connaissance sur l'offre disponible et soutenir les ajustements progressif afin d'éviter la multiplication de petits services peu connus.

Soutenir le déploiement de dispositifs collectifs avec une attention à renforcer **l'action communautaire et la prévention**.

Poursuivre le travail sur **l'abaissement des seuils d'accès** et sur l'articulation entre l'offre dédiée aux personnes en situation de grande vulnérabilité et l'offre généraliste mais également être attentif à renforcer **la collaboration au sein de l'offre généraliste dans une approche de population générale**. Il est important de poursuivre le travail de légitimité des professionnel·les sur l'accompagnement de certaines situations complexes.

Travailler avec l'ensemble des acteur·rices (social, santé, santé mentale, promotion santé, prévention, etc.) et ce, dès le départ ; Avoir une position « neutre » dans le sens « transversale » en termes de besoins, métiers, pratiques, mais pas neutre en termes de vision. Renforcer la compréhension mutuelle et la confiance entre les acteurs. Renforcer la solidarité entre les secteurs et les domaines d'activité (ne pas mettre en opposition hôpital et ambulatoire, social et santé...).

Partir de l'opérationnel et des actions pour **réunir les acteur·rices sur du concret**, Mettre en place des actions qui permettent au terrain de voir l'apport d'une approche territoriale, pour la population mais aussi pour le bien-être des professionnel·les.

Poursuivre la réflexion sur la **taille et l'articulation des échelles territoriales**. Le niveau méso doit être suffisamment grand pour regrouper tous les services et toutes les compétences nécessaires pour répondre à ses missions et, en même temps, suffisamment étroit pour permettre de comprendre la spécificité des besoins, des enjeux et des priorités à son niveau. À Bruxelles, il s'agira d'évaluer si la taille actuelle des bassins d'aide et de soins permet la réalisation de ces objectifs. Les missions de Brusano au niveau bassins et région ne pourront pleinement avoir de sens que si elles peuvent s'appuyer sur un niveau local généraliste social-santé bénéficiant de coordination.



Tenir compte de l'ensemble des réformes en cours et identifier en leur sein les opportunités de soutenir l'intégration. Encourager la poursuite et renforcer les accords entre entité fédérale et entités fédérées pour aligner les politiques, afin d'apporter plus de cohérence dans les cadres de pratique des professionnel·les du social et de la santé et ainsi faciliter les collaborations. Orienter progressivement l'ensemble des logiques et programmes vers une organisation social santé intégrée et territorialisée. Reconnaître et financer le temps alloué par les professionnel·les du social-santé (prestataires financé·es via la nomenclature INAMI et employé·es dans des structures agréées Cocof-Cocom VG(C)) à l'interconnaissance, à la participation à des espaces tels que les communautés de pratique, etc. Soutenir le développement de modalités de financement et organisationnelles permettant de réaliser la responsabilité populationnelle, en incitant les professionnel·les à consacrer du temps à « aller vers » les populations et publics les plus éloignés des aides et services.

Soutenir et développer des **dynamiques d'évaluation apprenante** combinant des approches quantitative et qualitative. Être conscient que l'évolution se ressentira dans la collaboration et l'interconnaissance avant d'être visible sur la santé et le bien-être des populations mais l'objectif final est évidemment celui-là. Le bien-être de toutes les personnes présente sur le territoire

Continuer à **favoriser l'innovation** notamment via des projets pilotes mais ne pas les maintenir dans une situation précaire de financements pilotes répétés, et soutenir la coordination de ces projets entre eux et de manière intégrée au niveau des échelles territoriales. Au-delà d'un « passage à l'échelle », faire évoluer le système sur base des expériences positives en ce compris via une refonte du système, dans ses normes, cadres, modes de financement, types d'offres etc.

... pour réellement transformer collectivement l'organisation social-santé.

LA GOUVERNANCE : LA MOBILISATION DU TERRAIN

Nous devons être attentifs à faire en sorte que la dynamique de gouvernance préparée durant l'année 2024 puisse être réellement participative, apprenante et au service de l'action.

Un autre point d'attention concernera les **déséquilibres de pouvoirs** qui peuvent s'établir lorsque certains partenaires ne disposent pas de moyens ni de l'infrastructure organisationnelle nécessaire pour être représentés dans les processus de gouvernance.

Un chantier important qu'il nous reste à mener est la **participation citoyenne**, notamment dans les Conseils de l'Action, mais également les activités au sens large. Le travail du GT Méthodes et Participation devrait apporter des pistes qui pourront être testées.



Une réflexion doit aussi être poursuivie sur la manière de **structurer la connectivité**. En fonction des enjeux à travailler, il s'agira de réfléchir ce qui doit être travaillé de manière horizontale (en intersectoriel et interprofessionnel au niveau d'un territoire) et ce qui doit être travaillé de manière verticale au sein d'un secteur ou d'une profession. La manière dont ces deux connectivités restent en interaction et en cohérence l'une par rapport à l'autre est importante et demande encore des ajustements. Un travail sur cette question est en cours avec les plateformes et fédérations régionales afin d'éviter la sursollicitation du terrain.

Renforcer la connaissance des acteurs (sur le cadre, les activités en cours et leur contexte...) afin qu'ils soient en pleine capacité de prendre part à la nouvelle structure de gouvernance



7. ANNEXES

ANNEXE 1 : Bilan du plan d'action 2024 – bassins

Ce bilan a été réalisé à partir de la feuille de route commune aux 5 bassins d'aide et de soins. Les indicateurs par bassin sont à remettre dans leurs contextes spécifiques (liés aux territoires, aux dynamiques ou encore aux équipes).

Réf.	Action & descriptif	Délivrables 2024 par Bassin	Bilan et indicateurs	Perspectives 2025
1	Ateliers du changement (ADC) & Conseil de l'Action du Bassin (CAB) - Analyser et dégager une vision collective des besoins actuels et futurs de la population en lien avec les missions loco-régionales (méso). En tenant compte des priorités, convenir des actions à mettre en place pour réaliser les missions ; - Préciser les objectifs opérationnels liés aux mandats loco-régionaux et contribuer à la réalisation du plan d'action (proposer, valider et évaluer, mettre en œuvre) ; - Faciliter la coordination entre les projets développés au niveau du bassin par les différentes autorités publiques compétentes. - Ce conseil œuvre dans la continuité des Ateliers du changement à diffuser l'information et à concerter largement les acteurs social-santé du territoire sur les priorités d'actions à mener.	3 rencontres 1 synthèse par ADC 1 feuille de route	3 Ateliers du changement par bassin en 2024, en février, juin et octobre. Les synthèses des ADC de chaque bassin sont sur les sites des bassins > ACTIONS > Ateliers du changement CAB: envoi des invitations et préparation des 1ers CAB.	L'atelier du changement (ADC) reste un espace ouvert et constitue un organe d'information transversal pour les acteurs du bassin, d'interconnaissance et de co-construction des activités. Les CAB démarrent en février 2025.
2	ZOGAB ou groupe mobilisation Renforcer la diversité de la participation, soutenir la concertation avec les parties prenantes et veiller à l'articulation avec les réformes et projets en cours sur le territoire du bassin.	3 rencontres	3 rencontres par bassin. Le ZOGAB (groupe d'appui au bassin) s'arrête fin d'année.	Malgré l'arrêt des ZOGAB, les contacts et la collaboration sont poursuivis selon d'autres modalités, avec les CLSS et les coordinations sociales,

3.1 Concertation thématique Santé mentale - Suivre les actualités du bassin sur la thématique ; - Assurer une fonction de veille des besoins de la population ; - Identifier les ajustements nécessaires en termes d'offre et de collaboration ; - Proposer des actions prioritaires au conseil de l'action du bassin ou au conseil de l'action régionale.	1 rencontre 1 synthèse par rencontre	En 2024, une CT santé mentale a eu lieu dans chacun des 5 bassins: Bassin Centre-Ouest: #1 - 30 pers. Bassin Nord: #1 - 21 pers. Bassin Nord-Est: #1 - 35 pers. Bassin Sud-Est: #1 - 40 pers. Bassin Sud: #1 - 30aine pers.	En 2025, 3 CT santé mentale par bassin seront organisées
Les synthèses des CT de chaque bassin sont sur les sites des bassins > ACTIONS > Concertation thématique Santé mentale			
3.2 Concertation thématique Prévention et promotion de la santé - Suivre les actualités du bassin sur la thématique ; - Assurer une fonction de veille des besoins de la population ; - Identifier les ajustements nécessaires en termes d'offre et de collaboration ; - Proposer des actions prioritaires au conseil de l'action du bassin ou au conseil de l'action régionale.	1 rencontre 1 synthèse par rencontre	En 2024, une CT prévention & promotion de la santé a eu lieu dans chacun des 5 bassins: Bassin Centre-Ouest: #1 - 30 pers. Bassin Nord: #1 - 21 pers. Bassin Nord-Est: #1 - 20aine pers. Bassin Sud-Est: #1 - 28 pers. Bassin Sud: #1 - +35 pers.	En 2025, 3 CT prévention et promo santé par bassin seront organisées
Les synthèses des CT de chaque bassin sont sur les sites des bassins > ACTIONS > Concertation thématique Prévention et promotion de la santé			



3.3 Concertation thématique Liaison hôpital-ambulatoire - Suivre les actualités du bassin sur la thématique ; - Assurer une fonction de veille des besoins de la population ; - Identifier les ajustements nécessaires en termes d'offre et de collaboration ; - Proposer des actions prioritaires au conseil de l'action du bassin ou au conseil de l'action régionale.	1 rencontre 1 synthèse par rencontre	En 2024, les CT liaison hôpital-ambulatoire sont en phase de préparation au sein des équipes des bassins.	Les CT Liaison hôpital-ambulatoire démarrent au printemps 2025 (3 par bassin)
4 Séances d'information (Brus'info) Séances d'information à la demande des équipes social-santé, des organisations ambulatoires ou des autres services d'appui sur l'organisation territoriale social-santé intégrée et sur les thématiques prioritaires développées dans les focus.	10 séances	En 2024, toutes les équipes des bassins ont répondu aux sollicitations terrain, sous la forme de Brus'info: Bassin Centre-Ouest: #1 - 24 séances Bassin Nord: #1 - 5 séances Bassin Nord-Est: #1 - 10 séances Bassin Sud-Est: #1 - 6 séances Bassin Sud: #1 - 9 séances	Les séances continueront d'être organisées à la demande
5 Cadastrage diagnostics Développement de la connaissance des professionnel·les social-santé du bassin sur les caractéristiques de la population, les besoins et l'offre social-santé.	1 rapport avec les diagnostics locaux quantitatifs et qualitatifs	1 dossier "Faits & données" par bassin, publié en octobre 2024. Les Faits & Données de chaque bassin sont sur les sites des bassins > ACTIONS > Connaissance	La page "connaissance" du site des bassins est amenée à évoluer et à mettre à disposition des professionnel·les les diagnostics, analyses, données relatives à la population ou à l'offre social-santé.
6 Cadastrage formations sur certaines thématiques prioritaires Amélioration de l'accès à l'échelle des bassins à l'offre de formation dans des thématiques prioritaires.	1 répertoire de formation santé mentale	Action en cours. Une section "formation" a été alimentée dans le répertoire lié au Focus santé mentale (activité au niveau régional)	Le travail sera poursuivi en 2025 en interbassin, autour de tous les dispositifs de soutien des professionnel·les sur les questions de santé mentale (formation, interventions, groupes de travail, etc.).



7	Helpdesk Une équipe qui oriente les professionnel·les vers les ressources du bassin, quand ils et elles font face à des difficultés dans l'accompagnement de bénéficiaires en situations complexes.	1 ligne d'orientation active 5j/7	En 2024, toutes les équipes des bassins disposent d'une ligne propre, qui s'articule avec la ligne HD régionale. 6 lignes d'orientation (région + 5 bassins) sont donc actives et se complètent. Le nombre d'appels est variable et concerne en grande majorité des questions administratives et très peu de cas complexes. Total des appels HD (toutes lignes confondues) : 652.	Le HD régional est voué à être supprimé au profit d'un HD par bassin.
8	Communauté de pratiques (CDP) Des groupes locaux interdisciplinaires et intersectoriels de professionnels qui se reconnaissent dans la pratique spécifique d'une fonction d'accompagnement dans le champ social-santé.	1 cadastrage des groupes et espaces existants Le maintien de la CDP existante (Sud, Centre-Ouest et Nord-Est)	En 2024, l'action était portée par le niveau régional et organisée dans 3 des 5 bassins. Les CDP existantes se sont réunies 10 fois (= 1 cycle annuel). Le détail est à lire à l'annexe 2 (plan d'action régional).	1 CDP par bassin dès 2025
9	Portes ouvertes Des rendez-vous pour découvrir des services et aller à la rencontre des professionnel·les social-santé du bassin.	1 événement (bassins Sud et Sud-Est) 25 organisations 50 visiteurs	2 bassins ont organisé des portes ouvertes en 2024: les bassins Sud et Sud-Est. Pour ces premières éditions, ce sont 105 structures qui ont ouvert leurs portes et 261 visiteur·euses qui ont été les rencontrer, pour un total de 442 visites L'équipe du Bassin Sud-Est a réalisé une évaluation qui est mise à disposition sur le site du bassin : ici . Chaque bassin dispose d'un site Internet dédié à ces portes ouvertes.	En 2025, tous les bassins auront leurs portes ouvertes. Point d'attention : la planification de ces semaines doit se faire en complémentarité avec les initiatives existantes dans les bassins.



10	Pousse ma porte Le renforcement de la capacité du réseau à accueillir et orienter toutes les problématiques rencontrées par la population du territoire afin que celle-ci accède aux aides et aux soins dont elle a besoin.	Modalités de collaboration définies (bassins Nord, Nord-Est et Sud-Est)	Travail de réflexion et de préparation (entretiens préliminaires avec des structures potentiellement concernées par l'action) entamé en début d'année 2024.	
11	Outreach Le soutien aux professionnel·les et aux événements qui visent à renforcer l'accès de la population aux droits, aux aides et aux services.	1 cadastre des dispositifs d'outreach	En 2024, l'action a été menée dans 1 bassin	L'expérience servira de base pour les autres bassins en 2025
12	Actions communautaires en prévention santé Mise en place d'actions de prévention collectives, locales et récurrentes (combinant une approche globale et par thématique).	2 rdv de la prévention 1 rapport (évaluation et planification)	A l'automne 2024, une phase pilote a été initiée afin de tester 1 à 2 lieux par bassin. Rédaction d'un guide méthodologique.	En 2025, déploiement des rdv sur 4 à 5 lieux par bassin.
13	Actions outreach en prévention Faciliter l'accès au dépistage et à la vaccination pour les publics en situation de vulnérabilité par la mise en place d'un dispositif spécifique, en collaboration avec les acteurs en contact avec ces publics.	1 groupe cible	Information des acteurs du bas-seuil intervenants auprès des publics vivants dans les squats sur les collaborations possibles. Il n'y a pas eu d'intervention en 2024.	Poursuivre les réflexions avec les acteurs bas-seuil afin de préciser les modalités de collaboration.
14	Soutien implémentation programmes PIF Soutenir l'implémentation des programmes interfédéraux pour des soins intégrés.	1 rencontre de démarrage dans un bassin pilote	1 rencontre organisée dans le CO : 13 participants	Le déploiement des activités dans les 5 bassins est prévu dès 2025
15	Autre		D'autres actions ont été initiées dans certains bassins, elles sont le fruit de contextes particuliers ou de dynamiques de collaboration existantes (ex : GT sur la détection des violences intrafamiliales)	

ANNEXE 2 : Bilan du plan d'action 2024 – activités régionales

Ce bilan a été réalisé à partir de la feuille de route des activités régionales. Dans une logique de présentation par mission dévolue à Brusano, les actions de la plateforme de soins palliatifs font l'objet de l'annexe 3.

Réf.	Action & descriptif	Délivrables 2024	Bilan et indicateurs	Perspectives 2025
1	Focus sur certaines thématiques prioritaires Brochures d'information relatives à l'accompagnement social-santé, axées sur les aides et soutiens existants et déclinées en webinaires pour les professionnel·les.	Mise à jour des focus existants Mise à jour des répertoires liés 4 webinaires/ focus live	Focus mis à jour début 2024 : Soins palliatifs et Fin de vie, Soutien à domicile pour les personnes de + 60 ans, Système de prise en charge du diabète de type 2, Santé mentale Nouveaux focus 2024 : Accessibilité financière aux soins de santé, Ressources pour une vie à domicile Focus repensé avec une nouvelle présentation fin 2024: Santé mentale - offre de soutien et d'accompagnement en Région bruxelloise Les Focus sont mis à disposition sur le site de Brusano > PUBLICATIONS >Focus Focus live/webinaires : - Soins palliatifs et Fin de vie - 26/01 : 141 pers. - Système de prise en charge du diabète de type 2 19/04 : 158 pers. - Ressources pour une vie à domicile 20/09 : 150 pers. - Santé mentale 06/12 : 188 pers.	De nouveaux focus sont en préparation pour 2025 : Périnatalité Accès aux soins pour les publics n'ayant pas accès à l'assurance obligatoire



2	Brus'Info Séances d'information à la demande des équipes social-santé, des organisations ambulatoires ou des autres services d'appui sur l'organisation territoriale social-santé intégrée, les activités régionales et sur les thématiques prioritaires développées dans les focus.	20 Séances Région 50 Séances Bassins 20 Séances Soins palliatifs	80 Brus'info Réception de la demande : - Région : 40 - dont 15 sur des questions liées à la fin de vie. - Bassin Centre-Ouest: 10 - Bassin Sud : 8 - Bassin Nord : 4 - Bassin Nord-Est : 10 - Bassin Sud-Est : 8	Les séances continueront d'être organisées à la demande
3	Helpdesk Un numéro d'aide à l'orientation par bassin articulé avec le numéro d'aide à l'orientation régionale pour les situations complexes que tout-e professionnel-le du social-santé peut utiliser quand il ou elle rencontre des difficultés dans l'accompagnement de bénéficiaire.	6 lignes d'orientation 1000 dossiers 1 Guide méthodologique interne	Guide du-de la répondant-e élaboré pour l'équipe HD début 2024. 4 réunions d'équipe, dont 2 en collaboration avec les psychologues de l'équipe de soins palliatifs Organisation des permanences par demi-jour (gestion planning, absences, vacances ...) Débriefing des appels avec les répondant-es à leur demande (entretien individuel) Intégration des nouveaux-elles engagé-es avec la formation lors de leur démarrage au HD 652 contacts au HD: - 111 via mails - 541 via téléphone Numéro composé: - Région: 547 - Bassin Nord : 11 - Bassin Nord-Est : 8 - Bassin Sud: 30 - Bassin Sud-Est: 14 - Bassin Centre-Ouest: 10 - non notifié : 32	Voir chapitre ACTIVITES du présent rapport.
4	Orientation intégrée Accords de collaboration organisant la coordination entre les dispositifs d'aide à l'orientation destinés aux professionnel-les de l'ambulatoire en articulant les responsabilités territoriales et thématique.	1 concertation	Mapping des lignes téléphoniques d'orientation et/ou d'écoute pour les professionnel-les du social/santé : 40 lignes répertoriées 21 lignes rencontrées	Les lignes d'écoute et d'orientation seront mises en réflexion lors du Forum des pratiques prometteuses en 2025



5	Cadastre des répertoires Un répertoire "référentiel" indiquant les principales portes d'entrée vers les informations de types cadastre des ressources intéressantes pour les professionnel·les de l'ambulatoire.	1 répertoire	/	L'action sera relancée en 2025.
6	Répertoire intégré Contribuer au développement du projet Brussels social care de l'observatoire de la santé et du social de Bruxelles-Capitale	1 répertoire	2 formations organisées en interne sur l'outil Brussel Social et sa diffusion 1 collaboration étroite et concrète dans le cadre des activités	
7	<u>Organisateur de concertation clinique social-santé</u> Développement de la méthode et constitution d'une équipe régionale assurant cette fonction.	Une équipe de 10 personnes Une méthode	Difficulté à trouver des professionnel·les souhaitant incarner cette posture Projet en standby vu l'absence d'organisateur·rices de concertation	
8	<u>Zinneke</u> Revue semestrielle thématique sur la transformation du social-santé bruxellois.	2 revues	<u>Zinneke #1</u> : printemps 2024 Rubrique « état des lieux » : 6 études qui explicitent des défis et enjeux liés au social-santé Rubrique « ça bouge » : 4 projets qui illustrent que le terrain bouge ! Rubrique « décryptage » : un article qui raconte la territorialisation, la vision qui la sous-tend et la forme que cela prend à Bruxelles Rubrique « ça aide » : 8 outils proposés aux professionnel·les. <u>Zinneke #2</u> : automne 2024 Rubrique « état des lieux » : 4 études pour connaître les enjeux et les pistes d'action Rubrique « décryptage » : un article de fonds pour comprendre le concept de responsabilité populationnelle et ses défis Rubrique « ça bouge » : 3 projets illustrant le terrain en action Rubrique « ça aide » : 7 outils proposés aux professionnel·les.	2 revues à paraître en 2025. Réflexion sur le contenu de la rubrique « témoignages », sur le choix d'initiatives NL ainsi que la co-rédaction de l'article de fonds avec un partenaire



8 Case management Développement de la méthode et constitution d'une équipe régionale assurant cette fonction. A déployer progressivement au niveau des bassins.	Une équipe de 10 personnes Une communauté de pratiques	Réunion 20/02 : Thématique du réseau : qu'est-ce qu'un réseau, sous quels axes le travailler ? - 18 prof. Réunion 14/05 : Objectifs de faire réseau ? de quelle manière faisons-nous réseau ? - 15 prof. Réunion 17/09 : collaboration avec les psychologues de la plateforme de soins palliatifs : La fin de vie à domicile - 16 prof. Réunion 05/11 : en présence du P3 Alzheimer Belgique - en collab. avec Infor Home: Gestion des violences et maltraitances à domicile: comment les repérer, les gérer et quelles sont les ressources possibles ? - 20 prof. Nombre de bénéficiaires pris en charge = 420 Nombre de prestations ergo = 9775 Nombre de prestations psy = 2318	L'action sera amenée à évoluer en fonction du plan interfédéral et en particulier du programme « publics vulnérables »
--	---	---	---



9	<u>Concertation projets quartier</u> Concertation ayant pour objectif le partage d'expériences sur les aspects opérationnels des projets innovants dans le domaine social-santé, à l'échelle du quartier.	4 concertations	12 entretiens en vue de préparer les thématiques de 2024 Organisation de 3 rencontres : (en collaboration avec des intervenant-es et BruZEL) : CPQ 1 (26.03) : 13 participant-es sur la prévention et promotion santé dans les quartiers CPQ 2 (28.05) : 14 participant-es sur la communication dans le projet CPQ 3 (19.09) : 16 participant-es sur la pérennité des réseaux (modèle impact collectif) CPQ 4 : devait être sur l'articulation des quartiers avec les bassins mais annulée Au total, 32 participant-es porteur-euses de projets quartiers Les synthèses (2) des CPQ sont mis à disposition sur le site de Brusano > RESEAU > Concertation projet de quartiers	Afin d'apporter certains ajustements à cette action (objectifs, modalités, participants, etc.), un processus de réflexion et d'entretiens sera mené au 1 ^{er} semestre 2025.
10	<u>Concertation pratiques inclusives (CPI)</u> Concertations sur base d'une méthodologie concertée permettant l'émergence de bonnes pratiques qui permettent à l'ensemble des acteurs d'abaisser leur seuil d'accès	4 concertations 4 synthèses	CPI 1 (25.01) : 25 participant-es sur la définition des enjeux pour les CPI de 2024 CPI 2 (25.04) : 12 participant-es sur la présentation d'un outil à destination de la 1ère ligne pour les personnes transgenres (Collaboration Alias) CPI 3 (12.09) : 20 participant-es sur la collaboration social/santé et juridique (collaboration Casa Legal) CPI 4 : devait être sur social-santé et juridique mais annulée Les synthèses des CPI (1 en 2024) sont mis à disposition sur le site de Brusano > RESEAU > Concertation pratiques inclusives	



11 **Workshops pratiques inclusives**

4 webinaires

Des workshops online ouverts à tous·tes les professionnel·les actifs dans les secteurs du social et de la santé qui souhaitent acquérir plus de connaissances ainsi que de compétences dans la prise en charge des personnes devant faire face à des difficultés d'accès à de l'aide et aux soins

En partenariat avec BruZEL.

WS 1 : 63 participant·es sur l'accompagnement des personnes avec problématique de santé mentale (collaboration avec Sciensano, psy de 1^{ère} ligne et CAW)

WS 2 : 15 participant·es sur l'accompagnement des personnes sourdes et/ou aveugles en 1^{ère} ligne (collaboration avec un expert du vécu et un professionnel de 1^{ère} ligne)

[Les vidéos des workshops sont disponibles sur le site de Brusano > ACTIONS > Clés pour des pratiques plus inclusives.](#)

12 **Méthodologie des Communautés de pratiques (CDP)**

1 méthodologie
1 CDP/bassin

Développement des communautés de pratique (CDP): groupes locaux interdisciplinaires et intersectoriels de professionnel·les qui se reconnaissent dans la pratique spécifique d'une fonction d'accompagnement dans le champ social-santé.

CDP CO - 10 réunions
Travail sur des problématiques complexes rencontrées sur le terrain et partage d'outils. Une réunion consacrée au deuil et au palliatif. Moyenne de 8 participant·es, profils principalement social, CDP en français majoritairement

CDP Sud - 10 réunions
Travail sur des problématiques complexes rencontrées sur le terrain et partage d'outils. Une réunion consacrée au deuil et au palliatif. Moyenne de 8 participant·es, profils principalement en lien avec santé mentale, CDP avec bilinguisme présent

CDP Nord - 9 réunions
Travail au départ d'une situation complexe apportée par les participant·es et analyse via la méthode socio-éducative (Gease), développement des ressources réseau (répertoires, collaboration), apport et partage des outils "posture". Moyenne 8 participant·es, profils varié social-santé

La méthodologie des CDP ainsi que la réflexion sur le déploiement des CDP dans les 5 bassins seront menés au 1^{er} semestre 2025.



13	Méthodologie Diapason Mise à jour de la méthode de concertation pluridisciplinaire et interligne autour de questions concrètes et prioritaires déterminées au sein d'un groupe de travail hôpital-domicile	1 méthodologie	Mise à jour du guide méthodologique avec une annexe outils. Travail en collaboration avec une consultante externe pour avoir un avis sur le guide.	Le guide sera finalisé et présenté aux équipes en 2025, dans l'objectif d'être utilisé dans les CT des bassins.
14	Liaison et méthodologie axe prévention/ promotion de la santé Accompagnement des activités prom/prév réalisées par les CPPS via une guidance méthodologique, ainsi qu'une fonction de liaison avec les opérateurs régionaux en prévention et promotion santé et de liaison avec les autorités (Vivalis, Cocof, VGC).	1 actualité mensuelle publiée (site région + 5 sites bassins) 1 méthodologie pour les rdv de la prévention santé	À partir d'octobre 2024, publication d'une information mensuelle portant sur une thématique sanitaire, sous la forme d'un petit dossier de ressources, avec un agenda et des initiatives locales. Coordonné au niveau régional et décliné par bassin. Octobre 2024 : Cancer du sein Novembre 2024 : Diabète de type 2 Décembre 2024 : IST Les Infos prévention santé sont sur les sites des bassins > ACTIONS > Info prévention santé. Soutien méthodologique des rdv de la prévention santé (bassins) : élaboration du guide (interne) fin 2024	Calendrier des thématiques 2025 : 01 – Cancer du col de l'utérus 02 – Dépendance à l'alcool 03 – Cancer colorectal 04 – Tuberculose 05 – Tabac 06 – Assuétudes (réduction des risques) 07 – Hydratation 08 – Cancer de la peau/soleil 09 – Vaccination 10 – Cancer du sein 11 – Diabète 12 – HIV & IST
15	Soutien implémentation programmes PIF Le soutien aux professionnel·les et aux événements qui visent à renforcer l'accès de la population aux droits, aux aides et aux services.	1 plan d'implémentation périnatal	Plan d'implémentation rédigé et validé par les autorités. Entretiens avec différents acteurs régionaux actifs sur la thématique de la périnatalité	L'équipe régionale soutiendra les équipes bassins dans l'organisation des réunions en 2025.



16 <u>Forum des pratiques prometteuses</u> Concertation qui propose à tous les professionnels du social-santé intéressés par le développement de pratiques de collaboration interdisciplinaire et inter organisationnelle de définir ensemble les orientations stratégiques et opérationnelles à donner à certaines pratiques prometteuses.	1 événement 100 inscrits 1 synthèse	Janvier 2024 : Thématique: Fonctions cliniques d'accompagnement pour les personnes en situation complexe. 4 présentations en plénière: Bru-stars, Dune, Brusano, Équipe mobile 107- Précarité 4 tables de discussion autour du case manager: définition de la fonction, rôles, enjeux, questions 142 inscrit-es 1 synthèse des présentations et des échanges en sous-groupe publiée Voir chapitre ACTIVITES du présent rapport.	Thématique 2025 : les lignes téléphonique d'orientation pour les professionnel·les
17 <u>Conseil de l'Action régionale</u> Espace de gouvernance qui vise à assurer la participation effective des différents intervenants social-santé régionaux à la définition, la réalisation et l'évaluation des projets de Brusano. Il rassemble des acteurs publics et privés du secteur ambulatoire qui interviennent au niveau de la Région Bruxelles-Capitale, ce indépendamment de l'autorité dont ils dépendent (fédérations sectorielles de l'ambulatoire et représentant-es des prestataires, organismes de support, d'appui ou de coordination, structures dont l'activité couvre le territoire régional).	3 rencontres 3 synthèses 1 plan d'action régional	Mars 2024 : Forum des membres. Synthèse disponible ici. Plus d'informations sur la transition du Forum des membres vers le CAR. Juillet 2024 : 1^{ère} édition du CAR Objectif: préciser le fonctionnement du CAR 88 participant-es, divers secteurs, métiers, pratiques Synthèse disponible ici. Novembre 2024 : 2^{ème} édition CAR Objectif: Présenter la gouvernance participative et discuter de l'orientation des activités régionales, en complémentarité avec celle des 5 bassins 89 participant-es, divers secteurs, métiers, pratiques Synthèse disponible ici.	



ANNEXE 3 : Bilan du plan d'action 2024 – plateforme de soins palliatifs

Réf.	Action & descriptif	Délivrables 2024	Bilan et indicateurs	Perspectives 2025
1	Cadastrage des formations en Soins palliatifs Canaux de communication pour les professionnel·les social-santé permettant le développement de la connaissance et l'amélioration de l'accès de l'offre de formation relative à l'accompagnement de fin de vie.	1 répertoire de formation mis à jour	Mise à jour	Diffusion aux professionnel·les social-santé.
2	Soutien psychologique pour situations de fin de vie (PEC) Prises en charge psychologique individuelles (PEC) + groupes de parole pour les professionnel·les de santé pour les situations de fin de vie complexes et problématiques en collaboration avec les équipe de seconde ligne de soins palliatifs.	30 Suivi individuels 5 suivis de groupes	52 suivis individuels 399 de visites +/- 40 rdv annulés par les personnes suivies 2 suivis d'équipe en MRS dans le cadre d'une euthanasie d'un habitant.	Renforcer la collaboration avec les 4 équipes de 2 ^{ème} ligne en soins palliatifs actives en Région bruxelloise.
3	Volontaires du secteur palliatif Formation de base et continue pour les volontaires en soins palliatifs et les groupes de travail (pour les volontaires et responsable) + entretiens motivationnels des candidat·es à la formation.	2 cycles de formation 1 groupe de travail des responsables des volontaires 1 groupe de travail des volontaires	60 entretiens motivationnels menés 26 volontaires formé·es 1 GT responsables des volontaires en février (octobre annulé) 2 GT volontaires (juin: 9 participant·es - décembre: 5 participant·es)	Maintien de 2 sessions annuelles.



4	Culture palliative en MR-MRS Présentation de Brusano et plus particulièrement de ses missions de plateforme de SP, du support (GT, Brus'info...) qui peut être proposé aux MR/MRS et signature de la convention dans le cadre de leur agrément. Objectif: Soutien de la culture palliative en MR/MRS	20 conventions 1 groupe de référent-es de la culture palliative en MR et MRS/Bassin	20 conventions signées GT référent-es palliatives en MR et MRS organisés dans les 5 bassins (N et NE ensemble) : mars/avril 22 participant-es octobre/novembre 34 participant-es	En 2025 le GT N et GT NE devraient être séparés car plus de participant-es qu'au lancement.
5	Journée de réflexion Organisation d'une journée de réflexion destinée à un public multidisciplinaire ayant pour objectif de le sensibiliser à la culture palliative et de diffuser les bonnes pratiques pour tous les professionnel·les social/santé confronté-es aux questions de la fin de vie.	/		Action prévue pour le 2 ^{ème} trimestre 2025.
6	Kaïros Revue thématique consacrée à la fin de vie	1 revue	Réflexion entamée autour de la refonte de la revue pour que son contenu contribue davantage à la diffusion de la culture palliative et s'adresse à des acteurs social-santé plus généralistes, tout en maintenant son lectorat « spécialisé ».	Publication prévue à l'automne 2025
7	Brus'info thématiques Fin de vie & soins palliatifs Diffusion de la culture palliative et de différentes thématiques en lien avec la fin de vie au sein d'institutions et de MR/MRS bruxelloises.	20 séances	15 séances sur les questions de fin de vie et soins palliatifs	